

Réf: Dossier 330122

Avis de constitution

SOCIETE « ECO SALUBRITE CI »

Siège abidjan marcory zone 4 rue des canal, dans
l'immeuble DHL, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECO SALUBRITE CI »

Objet : ASSAINISEMENT
GESTION DES DECHETS
DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social abidjan marcory zone 4 rue des canal, dans l'immeuble DHL, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme DIAKITE AMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06899 du 12/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48526/GTCA/RC/2024 du 12/08/2024

